

L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL IMPLANTE LE RÉEMPLOI

Entente avec le magasin Meublétout

McMasterville, le 20 septembre 2023 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière d'annoncer une entente avec l'OBNL Gens au travail (Meublétout) sur le réemploi à l'Écocentre régional situé à Mont-Saint-Hilaire. L'entente porte sur la récupération des articles réutilisables que les usager(-ère)s de l'Écocentre régional viennent y déposer. Réutiliser un produit de nombreuses fois, en le modifiant peu ou pas du tout, c'est faire du réemploi. Les articles visés par le réemploi sont les objets en bon état afin de leur donner une deuxième vie plutôt que de les recycler ou de les enfouir. Par exemple : les meubles, jouets, bibelots, outils, livres, CD et tout autre objet réutilisable. Ces articles sont sélectionnés avec soin, identifiés, triés et revendus au magasin de Meublétout situé à McMasterville.

L'expression « 3RV-E » est l'abréviation des mots, par ordre de priorité : Réduction à la source – Réemploi – Recyclage – Valorisation – et finalement Élimination. C'est la priorisation de nos actions pour gérer nos matières résiduelles de façon à maximiser l'impact positif de notre geste. Les matières résiduelles, aussi appelées déchets, doivent être bien gérées, car lorsqu'elles sont jetées, elles causent des dommages à l'environnement en plus de contaminer les sols, l'air et les eaux. L'objectif étant de faire enfouir uniquement le résidu ultime qui n'offre aucun potentiel de valorisation.

« C'est une priorité pour la MRCVR de mettre à la disposition de la population des moyens écoresponsables pour gérer les résidus. Dans la hiérarchie des gestes, le réemploi vient en deuxième position après la réduction à la source. Nous invitons et encourageons les citoyen(ne)s à venir déposer tout article dont ils ou elles veulent se départir à l'Écocentre. », déclarait madame Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

IMPLANTATION DU VOLET RÉEMPLOI

L'[Écocentre régional](#) est un lieu de valorisation aménagé pour pouvoir déposer des matières résiduelles plus difficilement récupérables par une collecte porte-à-porte. Le but est de valoriser la plus grande proportion des matières reçues. L'implantation du volet réemploi répond à la vision du développement durable dans le plan stratégique de la MRCVR. Cette vision repose sur trois piliers : l'aspect environnemental par la réduction de la génération des matières résiduelles, l'aspect social en offrant des articles à prix modiques et l'aspect économique en développant l'économie circulaire avec les organismes d'économie sociale locaux tout en réduisant les coûts d'opération de l'Écocentre régional.

À PROPOS DE MEUBLÉTOUT

[Meublétout](#) a pour mission d'aider les gens de la communauté à se meubler en leur offrant des meubles, des électroménagers et des articles de maison à prix séduisants. Récupérer les meubles en bon état afin de diminuer les déchets dans les sites d'enfouissement et ainsi protéger l'environnement. Dénicher de beaux objets de seconde main qui traversent le temps. La vision de Meublétout est de devenir la référence dans le concept de l'économie circulaire.

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 134 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.

– 30 –

Source et renseignements :

Anh-Thu Tran, conseillère en communication
450 464-0339, poste 2120 | communications@mrcvr.ca